



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20250509

Domaine : 8.3

Date de convocation : 19 septembre 2025

Date de l'affichage : 19 septembre 2025

Date d'affichage de la délibération : 26 septembre 2025

Objet : 09 – Dénomination du Parc Samuel Paty

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq septembre à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI (à partir de 20h15), Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Agnès LUXIN, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Françoise ROMANETTI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Madame Nicole THENIN
- Monsieur Stéphane MARIE-JOSEPH a donné pouvoir à Monsieur Freddie PATER
- Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absents : Monsieur Alain SACCHETTI (jusqu'à 20h15), Monsieur Pierre MATHEVET

Madame Chantal BAGGIO a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h15), 26 (à partir de 20h15)
- Votants : 31 (jusqu'à 20h15), 32 (à partir de 20h15)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Olivier FOURCHES, adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de l'aménagement et de la mobilité ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121.29, L2121-30 et L2213-28 ;

VU l'avis du Bureau municipal,

VU l'avis de la Commission Aménagements, mobilité, urbanisme et environnement,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20250926-20250509-DE
Date de télétransmission : 02/10/2025
Date de réception préfecture : 02/10/2025

CONSIDERANT la volonté de rendre hommage à monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine assassiné le 16 octobre 2020 dans la rue du Buisson-Moineau à Eragny-sur-Oise alors qu'il rentrait à son domicile ;

CONSIDERANT qu'à l'occasion du 5ème anniversaire de sa mort, la Ville souhaite donner son nom à un espace public pour perpétuer son souvenir et l'ancrer sur notre territoire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de renommer le Parc urbain : Parc Samuel Paty.

DIT que le Maire sera chargé de l'adressage des immeubles dans le cadre de ses compétences propres.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France